L'Act. Chim. (Ed) 1997, 11, 2-3

La commission interdivisions Enseignement a trois ans

Créée à la suite du Congrès SFC 94, à la demande du Conseil de la Société, la commission interdivisions Enseignement a pris le relais de la division Enseignement, en y associant l'ensemble des divisions qui y ont chacune un représentant, et des collègues particulièrement engagés dans les questions liées à l'enseignement de la chimie.

Le moment est venu de dresser un premier bilan de son activité, et d'évoquer les pistes où elle s'est actuellement engagée.

On peut dire que sa première préoccupation a été de prendre connaissance des nouveaux programmes de chimie (voir J.-M. Lefour, *L'Act. Chim.*, 1994, n° 4, p. 5), progressivement introduits dans l'enseignement secondaire et les classes préparatoires depuis quatre ans, de suivre leur mise en œuvre, et d'en tirer les conséquences en concevant des dispositions qui permettraient de prendre en compte l'évolution considérable de la formation des étudiants qui accèdent, depuis l'an dernier, à l'enseignement supérieur.

Dans un premier temps, cela l'a conduit à proposer aux instances dirigeantes de la SFC, la création d'un serveur Internet capable d'apporter, en particulier, aux enseignants des collèges, des lycées, des classes préparatoires et du premier cycle universitaire, une documentation actualisée sur différents aspects des nouveaux enseignements. C'était là une occasion de développer les relations entre la SFC d'une part, l'enseignement secondaire et l'industrie chimique d'autre part. C'était aussi une incitation, pour notre Société, à offrir de nouveaux services, dans le secteur de l'emploi des jeunes notamment, et dans d'autres domaines qui devraient se développer à l'avenir.

En fait, le lancement de ce serveur est apparu comme une opération lourde, qui ne pouvait se mettre en place que progressivement : on peut dire aujourd'hui qu'il commence à être efficace, et que son efficacité devrait rapidement s'affirmer dans les mois qui viennent.

S'agissant notamment de l'enseignement de la chimie, une articulation étroite est appelée à s'établir entre le serveur, qui dispose de beaucoup de place disponible, et *L'Actualité Chimique*, dont la rubrique Enseignement doit s'en tenir à des limites raisonnables.

Dans la foulée, des réflexions ont été poursuivies, au sein de la commission, sur les grandes orientations que pourraient adopter les enseignements de la chimie en premier cycle universitaire, de telle sorte que les acquis ou les lacunes des étudiants au sortir des lycées soient pris en compte et exploités au mieux. Les premières conclusions de la commission dans ce domaine ont été publiées dans *L'Actualité Chimique* (1995, n° 5, p. 24), puis reprises et discutées dans le cadre du symposium S 19 de SFC 97 : « Vers une nouvelle conception de l'enseignement de la chimie pour de nouveaux étudiants ». Les idées qui ont été dégagées par ce symposium doivent être prochainement diffusées, tant par *L'Actualité Chimique* que par le serveur Internet.

Ce travail a par ailleurs conduit la commission à participer étroitement à l'organisation de la Conférence européenne EIP (Enseignement-Industrie Partenariat), qui s'est tenue à Paris en mai 1997, et dont il sera prochainement rendu compte dans *L'Actualité Chimique*.

Pour l'heure, tout en poursuivant les activités précédentes, la commission s'attache à promouvoir la réalisation de moyens susceptibles de contribuer à l'évolution de l'enseignement de la chimie, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur. Cela se traduit par la politique adoptée pour l'attribution du prix annuel de la commission, qui a été décerné l'an dernier aux auteurs d'un ouvrage de premier cycle parti-

culièrement remarqué, et qui doit être décerné cette année au réalisateur d'un document informatique d'enseignement. Cela se traduit également par les efforts actuellement consentis en vue de permettre la réalisation de documents audio-visuels destinés à l'enseignement de la chimie, documents qui font défaut dans les vidéothèques de langue française.

Bien évidemment, ces activités récentes de la commission n'ont pas entraîné un abandon des réalisations de la précédente division Enseignement de la chimie, telles que les Journées sur l'innovation et la recherche en enseignement de la chimie (Jirec), dont l'audience a été améliorée par l'ouverture de la commission sur l'ensemble des divisions de la Société. Il en est de même pour la participation de la commission aux travaux de la division « Chemical Education » de la FECS (Fédération des Sociétés chimiques européennes) issue de la précédente « working-party » concernant ce domaine. La SFC y est désormais représentée par Josette Carretto qui a pris la suite de Roland Lissillour du fait du principe de la rotation exigée par notre Société.

Enfin, la commission a fortement contribué à l'introduction officielle d'une nouvelle dimension dans les activités de la SFC, grâce au rattachement à la Société du club d'Histoire de la chimie qui dépend désormais de la commission interdivisions Enseignement, et dont l'audience s'est de ce fait fortement accrue.

Comme on le voit, à une période où les problèmes d'enseignement se situent au centre des préoccupations nationales, la SFC s'affirme comme un partenaire actif : le gouvernement l'a d'ailleurs bien compris, puisqu'il a accordé à la Société une subvention destinée à l'encourager à poursuivre dans cette voie.

Encore faudrait-il que la composante enseignement des missions des enseignants du supérieur soit mieux prise en compte dans le déroulement de leur carrière : il s'agit sans doute d'une des dimensions de l'action future de la commission et de la SFC, action dont l'efficacité dépend largement de l'appui et du soutien de la communauté des chimistes.

G. Montel